

DEF Département de l'enseignement
et de la formation professionnelle
DGEO Direction générale de l'enseignement
obligatoire et de la pédagogie spécialisée

Réunion de parents 3P

Mardi 9 septembre 2025

TEAM

Importance de notre partenariat



Ensemble :

- ❖ Communiquer
- ❖ Renseigner
- ❖ Vérifier
- ❖ Chercher
- ❖ Réfléchir
- ❖ ...

LEO, loi sur l'enseignement obligatoire

II Art. 5 Buts de l'école

1 L'école assure, en collaboration avec les parents, l'instruction des enfants. Elle seconde les parents dans leur tâche éducative.

Importance du suivi de l'agenda par les parents.

La communauté éducative



- Parents
- Enfants
- Ecole : enseignant.e.s, aides à l'intégration, direction, concierges
- Educatrice, médiatrice, infirmière, soutien pédagogique-éducatif
- Police, préfet
- Commune

Encadrement socio-éducatif

Elèves en difficultés, les partenaires:



- PPLS
 - DGEJ
 - Histoire de parents 0848 044 444
 - MPP (méthode de préoccupation partagée)
 - MATAS
 - Pro Juventute 058 261 61 61
- <https://www.projuventute.ch/fr/conseils-aux-parents>

Le CRA

ET AUSSI...

1020 RUN

27 septembre 2025

Si ta classe ne participe pas au « Trophée des écoles » ou si tu as envie de retrouver les animateurs et animatrices d'Ondalaz et du CRA, viens nous rejoindre !

En relais 4 x 2,5 km

(4 coureurs/coureuses par équipes mixtes jeunes et animateurs/animatrices)

Entrainements les mercredis 10, 17 et 24 septembre 2025 de 14h à 17h sur le terrain de Verdauox.

Dès 6 ans révolus - gratuit - inscriptions par téléphone ou Whatsapp au 078 218 08 38
Début d'inscription au 17 septembre 2025

ACCUEIL FILLES

Des soirées réservées aux filles pour venir jouer, échanger, rigoler, etc.

28 septembre, 5 décembre 2025 et 30 janvier 2026

Dès 8 ans révolus - de 16h à 18h

Dès 12 ans révolus - de 16h à 21h30

FÊTE DE NOËL DU CRA

Mercredi 17 décembre 2025

Le CRA vous invite à venir fêter la fin d'année tous ensemble lors d'un moment convivial !

Tout public - gratuit

Places limitées - Inscriptions au 079 814 44 08



INFOS PRATIQUES

Secrétariat Jeunesse

Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires
Rue de Lausanne 21 – 1020 Renens – 021 632 76 14

de 8h à 11h30 / 14h à 16h30
jeunesse@renens.ch
www.renens.ch/vacances

École à la Montagne et Centre de Vacances à Ondalaz

Route des Monts 29
1807 Ondalaz-sur-Bionay
021 632 76 14

Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)

Rue de la Source 3 – 1020 Renens
021 632 76 15 / 079 814 44 08
Instagram: cra.renens
Facebook: CRA Renens

INFOS INSCRIPTIONS

Priorité aux enfants de Renens.

Autres tarifs appliqués aux participants hors commune de Renens et ciblés dès le 2^{ème} enfant. À disposition sur renens.ch/vacances.

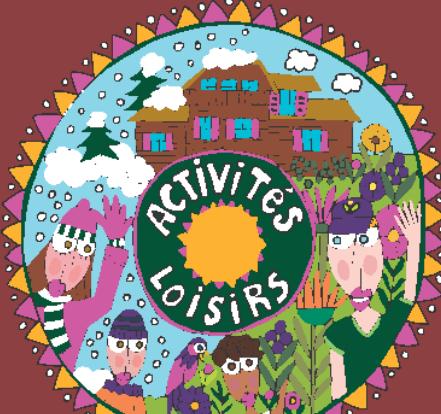
Les inscriptions sont réparties équitablement selon les activités et ne sont donc pas traitées par ordre d'arrivée. Merci de votre compréhension.
Les formulaires des centres aérés et camps à Ondalaz sont à disposition sur renens.ch/vacances ou via QR Code.

En version papier directement au Service Culture-Jeunesse-Affaires scolaires, Rue de Lausanne 21, 1020 Renens.

Illustrations et graphisme: renens.ch

AUTOMNE-HIVER 2025-26

ACTIVITÉS
LOISIRS



PROPOSÉS PAR LE SECTEUR JEUNESSE
TOUT PUBLIC

Organisé par
Renens
Une différence ensoleillée

Equipe Ressource de l'école

**Infirmière en milieu scolaire
Educatrice en milieu scolaire**

Infirmière en milieu scolaire - Erika Beaurin

Quel est son rôle?

Promouvoir la santé physique, mentale et sociale des enfants et des adolescents

Rencontre avec les parents, les enfants et les partenaires du réseau pour évaluer les besoins

Proposition de soins et d'interventions de manière individualisée

Educatrice en milieu scolaire – Laure Hirschi

Quel est son rôle?

Soutenir les élèves dans leurs difficultés au quotidien dans l'environnement scolaire

Soutenir les parents dans rôle lorsque des difficultés sociales impactent la vie scolaire des élèves

Accompagnement de l'élève ou de la famille

Encouragement du lien entre l'école et la famille

Un travail d'équipe

L'éducatrice, l'infirmière en collaboration avec la direction, les enseignants, la médiatrice, le service PPLS, la médecin scolaire et la commune

Contribuent à créer un environnement favorable au bien-être et à la réussite scolaire

Favorisent la qualité du climat scolaire et les dynamiques de classe positives

Participent au développement d'activités et de projets de prévention de la santé

Equipe santé : flyer recommandations

RECOMMANDATIONS SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

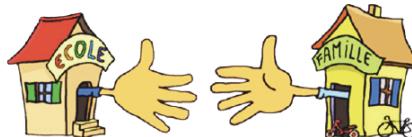
Chers Parents,

L'équipe Santé a le plaisir de vous présenter un livret contenant quelques recommandations concernant la santé et le bien-être de votre enfant. Nous espérons qu'il vous sera utile, et pourra vous accompagner dans votre quotidien.

Nous vous proposons des suggestions concernant le sommeil, les récréations, le temps d'écran et l'activité physique.

Vous pourrez ainsi accompagner vos enfants à adopter des habitudes qui favorisent non seulement leur bien-être et leurs performances à l'école. Des routines adaptées peuvent grandement améliorer leur attention, leur concentration et leur capacité d'apprentissage.

Ensemble, nous pouvons aider chaque enfant à grandir en bonne santé et dans un cadre favorable à son épanouissement.



DES BONNES IDÉES POUR DE BONNES HABITUDES !

EP Aigle-Est

ALIMENTATION RÉCRÉATION

UNE RÉCRÉATION AVEC PEU DE SUCRE ET DES ALIMENTS BRUTS EST MEILLEURE POUR LA SANTÉ DES ENFANTS, CAR ELLE FAVORISE UNE ÉNERGIE STABLE, ÉVITE LES PICS DE GLYCÉMIE, ET FOURNIT DES NUTRIMENTS ESSENTIELS POUR LEUR CROISSANCE. CES CHOIX ALIMENTAIRES AIDENT ÉGALEMENT À RESTER CONCENTRÉ TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE, SOUTENANT AINSI LEURS APPRENTISSAGES EN CLASSE.



EP Aigle-Est

Equipe santé : flyer recommandations

TEMPS DE SOMMEIL RECOMMANDÉ

LE SOMMEIL EST ESSENTIEL POUR LE DÉVELOPPEMENT COGNITIF, PHYSIQUE ET ÉMOTIONNEL DES ENFANTS.

VOICI LES RECOMMANDATIONS DE TEMPS DE SOMMEIL PAR TRANCHE D'ÂGE :

- 3 à 5 ANS : 10-13 HEURES PAR NUIT
- 6 à 12 ANS : 9-12 HEURES PAR NUIT
- 12 à 18 ANS : 8-10 HEURES PAR NUIT

NOUS VOUS ENCOURAGEONS À INSTAURER UNE ROUTINE DE COUCHER RÉGULIÈRE. IL EST PLUS FACILE DE SE COUCHER ET DE SE LEVER TOUS LES JOURS À LA MÊME HEURE ET DE CRÉER UN ENVIRONNEMENT PROPICE AU SOMMEIL, SANS DISTRACTION COMME LES ÉCRANS OU LES JEUX ÉLECTRONIQUES AVANT DE DORMIR.

HEURE DE COUCHER

HEURE DE LEVÉR TH00	5 ANS	6 ANS	7 ANS	8 ANS	9 ANS	10 ANS	11 ANS	12 ANS
	19H30	20H00	20H45	20H30	20H45	21H15	21H45	21H45

TEMPS D'ÉCRAN

Limitez le temps de loisirs passé devant les écrans et adaptez-le à l'âge de l'enfant. Plus de 2 heures d'écrans par jour est considéré comme excessif.

Fixez des heures de déconnexion, le soir et le matin.

Définissez des lieux sans écrans, par exemple la table à manger et la chambre à coucher (de 0 à 16 ans).

La nuit, nous coupions le WIFI et nous éteignons les mobiles.

- De 4-9 ans, toute activité sur un écran est accompagnée par une personne adulte.
- de 9 à 13 ans, toute activité sur un écran se fait avec une personne adulte à proximité.
- dès 13 ans, l'enfant apprend à être autonome dans ses activités sur écran.

Échangez ensemble sur ce que l'enfant voit et fait sur les écrans, l'adulte et l'enfant en profitent !

Respecter les limites d'âges des contenus permet de protéger l'enfant. Entre 13 et 16 ans, l'adulte peut accompagner l'enfant.

Equipe santé : flyer recommandations

ACTIVITé PHYSIQUE QUOTIDIENNE



BOUGER C'EST LA CLé POUR GRANDIR EN FORME
CELA RENFORCE LE CORPS ET L'ESPRIT, AMÉLIORE LA CONCENTRATION EN CLASSE, AIDE À MIEUX DORMIR LA NUIT.

POUR LES PLUS PETITS (3 à 5 ANS)

- 3 HEURES D'ACTIVITé PAR JOUR !
- SAUTEZ, COURZEZ, DANSEZ – TOUT COMpte !



POUR LES ENFANTS (6 à 12 ANS)

- AU MOINS 1 HEURE DE SPORT CHAQUE JOUR !
- COURSE, VÉLO, FOOT, NATATION – CHOISISSEZ CE QU'ils AIMENT !



EP Région Est

Sorties scolaires et camps



Activités hors bâtiments

- Gratuité de l'école, la commune prend en charge les frais liés aux élèves
- Aucune participation demandée aux parents, à part pour les repas des camps ou de la journée à Ondallaz
- Ecole à la montagne (automne et printemps):
 - 4P journée
 - 6P camp
 - Camp de ski (hiver) : 7P

Les activités et nos groupes

- 1020 RUN 27 septembre
- Joutes, cross, tournois, sorties
- Actions dans les collèges; Jardins, fêtes diverses. animations
- Outdoor
- Délégués
- Durabilité
- Équipe santé

Notre école :



The collage illustrates various aspects of school life. The first image shows a child painting a white object with purple paint. The second image is the header of the school website for 'Renens-Est', featuring a blue background with a yellow sun-like shape and the text 'Etablissement primaire Renens-Est'. The third image shows a student's worksheet titled 'Tirage gagnant' with a search bar and three blue circles. The fourth image shows hands working on a small craft project.

Renens-Est

Direction Via scolaire Bâtiments Services Parascolaire Autorités

Mise en congé des élèves Conférences parents 2025-2026 – dates et présentations à télécharger Brochure d'établissement



Site de l'établissement

www.e-renensest.ch

- Informations sur la vie de l'établissement
- Communications de la direction à tous les parents
- Documents utiles
- Demandes de congé

EP Renens-Est, c'est...

- 856 élèves de 1P à 8P
- 46 classes
- 111 enseignant.e.s dont 10 AI et 11 enseignant.e.s spécialisé.e.s
- 2 secrétaires et 1 apprenti
- Conseil de direction :
- 1 Directrice
- 4 doyennes et 1 doyen

Bâtiments scolaires

Roseau	
8P	5 cl.
7P	6 cl.
6P	2 cl
5P	2 cl.
RESS 3-6	1 gr

Nénuphar	
5P	1 cl.
4P	2 cl.
3P	2 cl.
1-2P	3 cl.
ACC	1 cl.

24-Janvier	
Secrétariat Direction	
6P	2 cl.
5P	2 cl.
4P	1 cl.
3-4 P	1 cl.
3P	1 cl.
RESS 3-6	1 gr.

Florissant	
6P	1 cl.
5P	1 cl.
4P	2 cl
3P	2 cl.
1-2P	4 cl.
CRPS	1 cl.

Mont-de-By	
3-4P	1 cl.
1-2P	1 cl.

Croisée	
1-2P	2 cl.

Nouveautés et évaluations



Nouveautés dès la 3^e année

- Temps d'école augmenté
- 3P à 6P = 28 périodes
- 7P à 8P = 32 périodes
- Outil de communication: agenda
- Devoirs à domicile
- Mise en place d'évaluations sommatives
 - ▶ 3P et 4P : appréciations de LA à NA
 - ▶ Dès la 5P : notes de 6 à 1

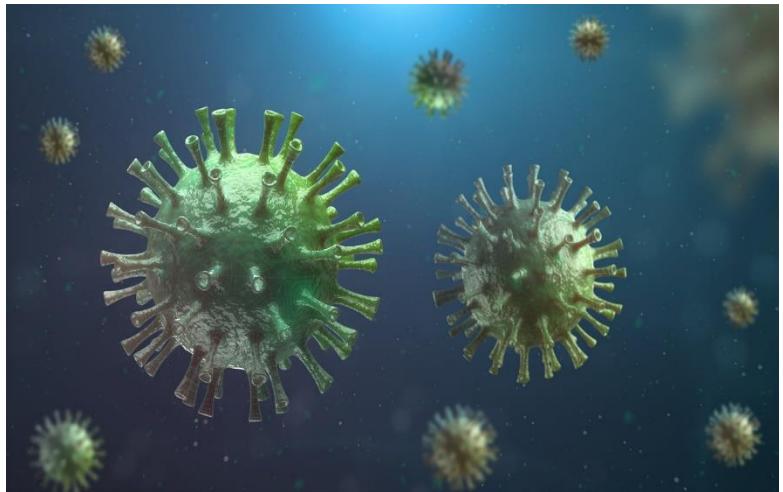
Aides aux apprentissages

- Soutien en français et en maths
- Aménagements -> en classe
- CIF cours intensifs de français
- Groupes Ressources avec Programme Personnalisé
- Programme personnalisé: modification des objectifs / dispense
-> en classe

Parents informés

Quoi?	Quand?	Comment?
Diverses infos : devoirs, résultats, attitude, ...	Chaque semaine	Agenda
Point de situation	Janvier et juin	Document spécifique transmis via l'agenda
Bilan de fin d'année	Juin	Livret scolaire
Fonctionnement de la classe	Jusqu'en octobre	Réunion de parents

Absences congés et maladie



Absences et congés

- Toute absence est annoncée et justifiée (téléphone, sms, excuse écrite) **avant le début des cours** à l'enseignant.e.

- Les demandes de congé sont adressées à la Direction qui évaluera le bien-fondé de la demande.

Arrivées tardives

- RAPPEL: les élèves doivent entrer dans le bâtiment ou attendre dans la cour à la première sonnerie (8h25 ; 13h40)

- Les arrivées tardives sont répertoriées et peuvent donner lieu à des sanctions et/ou une dénonciation

Un congé joker, pourquoi?

- Renforcement du partenariat école-famille
- Annonce facilitée et simplification administrative pour certaines courtes absences

Modalités du congé joker

- **Jusqu'à 6 demi-journées par année scolaire**
- Par « demi-journée », on entend tout ou partie du matin ou de l'après-midi, indépendamment du nombre de périodes
- Peut être pris durant l'année scolaire (hors des jours exclus)
- Sur une simple annonce à la maîtresse ou au maître de classe *via* le formulaire habituel de l'agenda ou du cahier de communication
- Le congé joker ne nécessite ni appréciation, ni autorisation, pour autant de respecter les conditions qui suivent. **Annonce au moins 2 jours à l'avance**
- **2 demi-journées cumulables au maximum**
 - Pas un jour complet avant ET un jour complet après les vacances, week-ends ou jours fériés
(cela équivaudrait à 4 demi-journées cumulées)

Toujours possible, sauf...

- Le premier jour d'école de l'année scolaire
- Les jours des ECR et de l'examen de certificat
- Le jour précédent ou suivant directement un congé motivé accordé
- Les jours de camps, sorties de classe ou courses d'école

Rappel

Comme pour tout type d'absence, les parents ont la responsabilité de s'assurer du rattrapage du travail manqué.

Dans cette perspective, chaque enseignante ou enseignant leur fournit les éléments nécessaires à cette tâche.

Liens utiles

- Formulaire de justification d'absence ou de demande de congé incluant la notion de congé joker
www.vd.ch/scolarite > Absences, congés et vacances scolaires > Justification d'absence - demande de congé : formulaire et bases légales
lien direct : vd.ch/page/2020640
- Section « Congé joker » sur le site de l'État de Vaud
Congé joker - document explicatif aux parents (version en français)
www.vd.ch/scolarite > Absences, congés et vacances scolaires > Congé joker
lien direct : vd.ch/page/2020640
- Congé joker - document explicatif aux parents (versions traduites)
www.vd.ch/scolarite > Parent information and translated documents - Documents traduits d'information aux parents
lien direct : vd.ch/page/2020641

Les enseignantes de vos enfants

Mmes Laetitia Furno et Prisca Broch

Mmes Laura Carro et Sasha Paschoud

Mmes Christelle Mastrocola et Magali Monnier

Mmes Florence Gardillon et Aurélie Chenaux

Mmes Phenya Crettenand et Stéphanie Scherz

Mme Maeva Serra -> salle 32

Mmes Fabienne Diserens et Antonella Martignano -> salle 34